



**ASSEMBLEE DE QUARTIER EXCEPTIONNELLE  
DÉDIÉE A LA RESTRUCTURATION  
DE LA RUE DE LA MARLIERE  
26 avril 2019  
Echanges autour de la présentation du diaporama**

**Elus présents :**

**Mme DURET**, Adjointe au Maire chargée de la vie quotidienne des habitants, de la démocratie participative, de la coordination des adjoints de quartiers

**M. VANDAELE**, Adjoint de quartiers (Virolois, Marlière, Bourgogne et Croix rouge).

**M. BUYSSECHAERT**, Adjoint au Maire chargé de la voirie et circulation.

**Mme DELANNOY**, Conseillère Municipale et référente du quartier Marlière

Monsieur VANDAELE ouvre la séance et remercie la présence des nombreux participants.

Il présente l'ordre du jour, celui-ci portait sur la présentation des travaux de restructuration de la rue de la Marlière.

La parole est donnée à M. BUYSSECHAERT dans le cadre de la présentation du diaporama.

## **1- PRÉSENTATION DU DIAPORAMA**

---

**Rappel du contexte :**

Plusieurs réclamations de riverains sur les dangers de circulation dans cette voie ont conduit la Municipalité à engager une concertation publique d'un niveau jamais égalé aboutissant à une consultation de type électoral réalisée courant 2017.

Trois variantes ont été proposées aux riverains qui ont majoritairement retenu la mise en zone 30 avec création de plateaux surélevés, le maintien du double sens de circulation et l'instauration du stationnement en quinconce. La reconstruction de la chaussée et des trottoirs est également prévue.

Afin d'anticiper ce projet d'envergure, des travaux d'assainissement se sont tenus sur une majeure partie de la rue de la Marlière en 2018 (réhabilitation du réseau par un chemisage).

Cette même année, l'élargissement de la rue de Mouscron a été mis en œuvre dans l'optique de fluidifier la circulation et de manière à permettre la déviation au moment de la reconstruction de la rue de la Marlière.

**POUR TOUTE INFORMATION :**

**Sabrina VANDEWYNCKELE**, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - [concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)



Le projet de reconstruction de la rue de la Marlière n'étant initialement pas inscrit à la programmation voirie de la Métropole Européenne de Lille, l'insistance de la Municipalité démontrant son attachement à la réalisation de ces travaux pendant le mandat, a incité la MEL à prioriser cette opération très attendue.

### **Présentation du diaporama Cf. support diffusé**

#### **Questions et/ou remarques suite à la présentation :**

(Question : Q / Réponse : R)

**Q : Le terrain en face de l'école Notre Dame ne pourrait-il pas être utilisé pour le stationnement des riverains pendant la durée des travaux ? ?**

*R : La ville ne peut imposer légalement l'utilisation du site.*

**Q : Qu'est-il prévu en matière d'aménagement aux intersections de la rue de la Marlière ?**

*R : Les intersections seront en effet sécurisées dans le cadre des travaux. Dans l'attente il ne faut pas hésiter à signaler le stationnement gênant à la Police Municipale. Il est également rappelé que les agents de Police sont désormais équipés de matériel permettant de verbaliser depuis leur véhicule.*

**Q : Les concessionnaires ont-ils été consultés en amont des travaux de la Marlière ?**

*R : Oui, bien sûr ! La consultation a été faite et il n'y a pas de travaux prévus ultérieurement par ces derniers.*

**Q : Il est assez difficile de sortir de la rue de Soissons vers la rue des 3 Pierres en tournant par la gauche ?**

*R : Des aménagements ont pourtant été réalisés, il s'agit à présent d'un problème d'incivilité.*

**Q : Madame DAUCHY, propriétaire de la Boulangerie demande si le trottoir sera adapté aux personnes à mobilité réduite, afin de favoriser l'accès, après les travaux ?**

*R : Oui, ce critère est bien pris en compte.*

**Q : Une riveraine de la rue des 3 Pierres déplore les inondations du dimanche 7 avril et demande si une action est envisagée afin de pallier à ce problème.**

*R : Un agent de la MEL, présent dans la salle explique qu'effectivement des contrôles et analyses du réseau ont été réalisés. Celui-ci ne présente pas de dysfonctionnement de type bouchon mais ce réseau est saturé de « canettes aluminium » jetées en grande quantité dans les égouts. La MEL invite les riverains à contacter le service de permanence d'assainissement disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24 au 03.20.21.22.23 lorsque des inondations se présente afin de venir pomper*

**POUR TOUTE INFORMATION :**

Sabrina VANDEWYNCKELE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



*les eaux. La MEL précise que 4 curages par an sont effectués dans ce secteur et qu'un curage a été fait à posteriori des inondations. C'est 1 m3 de « canettes alu » qui a été extrait des grilles d'égouts.*

**Q : Monsieur BUYSSECHAERT interroge la MEL sur la possibilité de changer les grilles d'égouts actuelles pour des grilles à deux barreaux, empêchant ainsi les flottants (canettes) de boucher les évacuations.**

**R : L'agent de la MEL répond que cela est effectivement envisageable !**

**Q : Plusieurs riverains de la rue des 3 Pierres (partie Eglise/Frontière) demandent si des travaux de voirie et de reconstruction de la rue sont envisagés ? Ces derniers alertent sur les problèmes de vitesse, des trottoirs trop étroits et de l'état vétuste global de rue.**

**R : M. BUYSSECHAERT propose le lancement d'un Groupe de Travail intercommunal et transfrontalier (riverains, Élus et techniciens des villes de Mouscron, Watrelos et Tourcoing) soit lancé dès la rentrée de septembre. Parallèlement la MEL peut d'ores et déjà commencer à dessiner un projet.**

La séance prend fin à 20h45.

***Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse : <http://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Marlière>***